Le Groupe Syngenta inaugure une usine de rang mondial en Suisse

Communiqué de presse

- Le Groupe Syngenta investit dans la première grande usine de fabrication depuis la création du groupe
- Cette nouvelle usine renforce la stratégie de protection des cultures du Groupe Syngenta et son engagement fort envers la Suisse, ainsi que sa volonté de fournir des innovations de pointe aux agriculteurs du monde entier
- L'usine rachetée à Novartis, 70 employés hautement qualifiés seront conservés au sein du Groupe Syngenta
- Début des opérations prévu pour le T1 2021

Le 2 septembre 2020, Bâle, Suisse

Le Groupe Syngenta inaugure aujourd'hui sa première grande usine de fabrication depuis sa formation en juin 2020. Cette étape est le signe d'un investissement stratégique majeur dans l'activité de Protection des Cultures du Groupe. Il s'agit également d'une composante importante de la stratégie générale du Groupe visant à stimuler la croissance, améliorer les services et rester en tête du marché de la Protection des Cultures. L'usine était auparavant exploitée par la société pharmaceutique Novartis, dont 70 salariés seront conservés au sein du Groupe Syngenta.

Erik Fyrwald, CEO de Syngenta, a déclaré : « Nous sommes fiers d'annoncer le lancement de notre nouvelle installation de rang mondial à Muttenz aujourd'hui. Cet investissement vient renforcer notre stratégie de Protection des Cultures pour accélérer la croissance et témoigne de notre confiance dans le pipeline d'innovations de produits de Protection des Cultures. Cela renforce également notre engagement envers la Suisse. »

Le nouveau site de 23 000 mètres carrés à Muttenz offre plusieurs lignes de production polyvalentes et très flexibles pour développer de nouveaux ingrédients et intermédiaires. Il est situé près du centre de développement technique du groupe à Münchwilen, ce qui facilitera la transition des nouveaux produits de l'usine pilote à la fabrication à grande échelle.

"Cette acquisition renforce encore le rôle de la Suisse au centre de l'introduction de nos nouvelles technologies dans le monde. Ce site polyvalent est idéal pour soutenir des processus de production hautement techniques, et l'emplacement de la nouvelle usine s'inscrit parfaitement dans notre portefeuille existant. Nous avions reconnu la nécessité d'une capacité de production supplémentaire pour soutenir l'introduction de nouveaux produits, nous sommes donc heureux de pouvoir y répondre positivement maintenant", déclare Jon Parr, Head of Syngenta Group's Crop Protection business. "En ces temps difficiles, nous sommes particulièrement heureux de pouvoir protéger les emplois et d'accueillir 70 employés hautement qualifiés de l'usine existante. Nous nous réjouissons de pouvoir

bénéficier de leur grande expertise à l'avenir". Le transfert de propriété a eu lieu le 1er septembre 2020, mais l'exploitation devrait commencer au premier trimestre 2021.

Cette acquisition démontre également les efforts continus du Groupe Syngenta pour amplifier sa forte présence en Suisse, où se trouve le siège du Groupe. L'ensemble du pipeline de développement de la Protection des Cultures en Suisse doit être renforcé par cette acquisition stratégique. Le Groupe Syngenta est convaincu que la Suisse restera un site fiable pour le groupe, en tant qu'entreprise innovante : tant pour son siège social que pour la R&D et la fabrication, car elle offre de bonnes conditions de travail, de la flexibilité et des frontières ouvertes pour l'importation de matières premières, de sa main-d'œuvre et l'exportation de marchandises. Le site de Muttenz contribuera de manière essentielle à la réalisation de normes de durabilité élevées dans les activités du Groupe, soutenant l'objectif global du Groupe de réduire son empreinte carbone d'au moins 50 %, de réduire l'intensité en eau de 20 % et de réduire l'intensité en déchets de 20 %, le tout d'ici 2030.

A propos de Syngenta Group

Le groupe Syngenta, dont les racines remontent à plus de 250 ans, figure parmi les leaders mondiaux dans le secteur de l'innovation agricole. Ses 48 000 collaborateurs travaillant dans plus de 100 pays œuvrent à la transformation de l'agriculture grâce à des produits et technologies révolutionnaires qui jouent un rôle essentiel pour permettre à la chaîne alimentaire de nourrir la population mondiale de manière sûre, durable et respectueuse de notre planète. Basé en Suisse et détenu par des investisseurs chinois, le Groupe tire sa force de ses unités d'affaires – Syngenta Crop Protection dont le siège se trouve en Suisse, Syngenta Seeds dont le siège est aux États-Unis, ADAMA qui a son siège social en Israël et Syngenta Group China – qui fournissent des moyens inégalés dans le secteur pour servir les clients où qu'ils se situent.

Contact

Ligne principale des relations médias media@syngentagroup.com

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref message informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre politique de confidentialité.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats très différents de ceux annoncés. Pour le groupe Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à

l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Le groupe Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.